



académie
Aix-Marseille **E**

Division des Personnels Enseignants

DIPE/16-720-471 du 17/10/2016

ARRETES PORTANT DESIGNATION DU PRESIDENT ET MEMBRES DU JURY DE L'EXAMEN DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - chef du bureau des actes collectifs - Mme SALOMEZ - Tel :04 42 91 73 44

Vous trouverez ci-après :

- L'arrêté portant désignation du président du jury de l'EQP chargé du réexamen de la situation de M. CADENEL
- L'arrêté portant désignation des membres du jury de l'EQP chargé du réexamen de la situation de M. CADENEL.

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU** le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés, et notamment son article 24 ;
- VU** le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics, modifié par le décret n° 2003-67 du 20 janvier 2003 ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2005, relatif aux conditions d'accomplissement du stage et de la formation de certains personnels stagiaires de l'enseignement du second degré relevant du ministre chargé de l'éducation, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2006, modifié par l'arrêté du 9 mai 2007 ;
- VU** l'arrêté du 22 août 2005 relatif à l'Examen de Qualification Professionnelle (EQP) organisé en vue de l'admission au CAPES, CAPET, CAPEPS, modifié par l'arrêté du 9 mai 2007 publié au J.O. du 17 mai 2007 ;
- VU** l'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille du 2 février 2016 enjoignant l'administration de procéder au réexamen de la situation de Monsieur Frédéric CADENEL ;

ARRETE

Article 1^{er} : Est désignée en qualité de Président du jury de l'examen de qualification professionnelle chargé d'examiner le dossier de M Frédéric CADENEL, professeur stagiaire de lettres modernes, au titre de la session 2009 :

Mme Marie Blanche MAUHOURAT
Inspectrice Générale de l'Education Nationale et correspondante académique

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix en Provence, le

10 OCT. 2016

Bernard BÉTONIER.

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés, et notamment son article 24 ;
- VU le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics, modifié par le décret n° 2003-67 du 20 janvier 2003 ;
- VU l'arrêté du 22 août 2005, relatif aux conditions d'accomplissement du stage et de la formation de certains personnels stagiaires de l'enseignement du second degré relevant du ministre chargé de l'éducation, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2006, modifié par l'arrêté du 9 mai 2007 ;
- VU l'arrêté du 22 août 2005 relatif à l'Examen de Qualification Professionnelle (EQP) organisé en vue de l'admission au CAPES, CAPET, CAPEPS, modifié par l'arrêté du 9 mai 2007 publié au J.O. du 17 mai 2007 ;
- VU l'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille du 2 février 2016 enjoignant l'administration de procéder au réexamen de la situation de Monsieur Frédéric CADENEL ;
- VU l'arrêté académique en date du 10 octobre 2016 désignant Mme Marie-Blanche MAUHOURET président du jury de l'examen de qualification professionnelle chargé d'examiner le dossier de Monsieur Frédéric CADENEL

ARRETE

Article 1^{er} : Le jury académique de l'Examen de Qualification Professionnelle (E.Q.P.), chargé d'examiner le dossier de Monsieur Frédéric CADENEL, Professeur stagiaire de Lettres Modernes, est composé comme suit :

PRESIDENT :

Mme Marie-Blanche MAUHOURET

inspectrice générale de l'Éducation nationale COAC
Académie d'Aix-Marseille, Présidente du jury

MEMBRES DU JURY

Susan CAMOIN	professeur certifié d'anglais au collège Sophie Germain Luynes
Camille DAPPOIGNY	professeur agrégé de lettres au lycée Artaud Marseille
Catherine DAUMAS	IA IPR de lettres
Sophie DELFINO	professeur certifié de lettres au collège des Chartreux Marseille
Julien FERNANDEZ	professeur agrégé de mathématiques au lycée Jean Perrin Marseille
Didier LARNAC	professeur certifié d'histoire-géographie au lycée Aubanel Avignon
Pierre LOMBARDO	enseignant chercheur à Aix Marseille Université
Nathalie PEREZ WACHOWIAK	IA IPR d'espagnol
Pierre RIGAT	IA IPR de physique-chimie, doyen
Patrick STROZZA	professeur agrégé de SVT au lycée Georges Duby Luynes

Aix en Provence, le

13 OCT. 2016


Bernard BEIGNIER